

## AVIS DES SOCIETES

### ETATS FINANCIERS

### SOCIETE DE TRANSPORT DES HYDROCARBURES PAR PIPELINES -SOTRAPIL-

Siège social : Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1003 Tunis -

La Société de Transport des Hydrocarbures par Pipelines - SOTRAPIL - publie ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2003 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du 25 juin 2004. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial du commissaire aux comptes, Mr Ahmed BELAIFA.

### B I L A N Exprimé en dinars

DESIGNATIONS	NOTES	2003	2002
<b>Actifs</b>			
<b><u>Actifs non courants</u></b>			
<b>Actifs immobilisés</b>			
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		133 842,000	133 842,000
Moins : Amortissements + provisions		133 842,000	89 228,000
			<b>44 614,000</b>
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	3.1	21 923 131,352	19 852 480,643
Moins : Amortissements + provisions		-12 917 117,529	-12 490 839,075
		9 006 013,823	7 361 641,568
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	3.2	428 714,616	427 216,518
Moins : Provisions			
		428 714,616	427 216,518
<b>Total des actifs immobilisés</b>		<b>9 434 728,439</b>	<b>7 833 472,086</b>
<b>Autres actifs non courants</b>	3.3	<b>58 844,271</b>	<b>117 277,400</b>
<b>Total des actifs non courants</b>		<b>9 493 572,710</b>	<b>7 950 749,486</b>
<b><u>Actifs courants</u></b>			
Stocks	3.4	209 035,385	232 415,057
Moins : Provisions			
		209 035,385	232 415,057
Clients et comptes rattachés	3.5	1 773 306,694	1 097 248,069
Moins : Provisions		10 273,290	10 273,290
		<b>1 763 033,404</b>	<b>1 086 974,779</b>
Autres actifs courants	3.6	1 206 597,409	1 565 930,307
Moins : Provisions		660 471,020	584 899,352
		<b>546 126,389</b>	<b>981 030,955</b>
Placements et autres actifs financiers	3.7	628 928,145	268 733,625
Liquidité et équivalents de liquidités	3.8	14 300 162,715	15 645 839,545
<b>Total des actifs courants</b>		<b>17 447 286,038</b>	<b>18 214 993,961</b>
<b>Total des actifs</b>		<b>26 940 858,748</b>	<b>26 165 743,447</b>

Au 31 Décembre

DESIGNATIONS	NOTES	2003	2002
<b>Passifs</b>			
<b><u>Capitaux propres et passifs</u></b>			
<b>Capitaux propres</b>			
Capital Social	3.9	14 300 000,000	13 000 000,000
Réserves	3.10	1 802 502,690	1 679 869,514
Autres capitaux propres	3.11	139 905,021	1 439 509,582
Résultat reportés	3.12	5 538 554,431	4 921 170,111
<b>Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice</b>		<b>21 780 962,142</b>	<b>21 040 549,207</b>
Résultat de l'exercice		2 783 770,920	3 218 299,284
<b>Total des capitaux propres avant affectation</b>		<b>24 564 733,062</b>	<b>24 258 848,491</b>
<b>Passifs</b>			
<b><u>Passifs non courants</u></b>			
Provisions	3.13	143 250,000	43 250,000
<b>Total des passifs non courants</b>		<b>143 250,000</b>	<b>43 250,000</b>
<b><u>Passifs courants</u></b>			
Fournisseurs et comptes rattachés	3.14	645 597,072	662 326,493
Autres passifs courants	3.15	1 017 898,955	901 799,184
Concours bancaire et autres passifs ,Financiers	3,16	569 379,659	299 519,279
<b>Total des Passifs Courants</b>		<b>2 232 875,686</b>	<b>1 863 644,956</b>
<b>Total des passifs</b>		<b>2 376 125,686</b>	<b>1 906 894,956</b>
<b>Total des capitaux propres et des passifs</b>		<b>26 940 858,748</b>	<b>26 165 743,447</b>

**Etat de Résultat**  
Exprimé en dinars

DESIGNATIONS	NOTES	2003	2 002
<b>Produits d'exploitation</b>			
Revenus	4.1	5 846 694,655	6 189 008,741
Autres produits d'exploitation	4.2	1 170 392,093	1 004 729,864
<b>Total des produits d'exploitation</b>		<b>7 017 086,748</b>	<b>7 193 738,605</b>
<b>Charges d'Exploitation</b>			
Variation des stocks des produits à livrer		20 723,152	1 002,861
Achats d'approvisionnement consommés		237 023,205	204 281,899
Charge personnel		1 670 891,856	1 580 659,070
Dotations aux amortissements et aux provisions		1 345 070,913	973 166,126
Autres charges d'exploitation	4.3	1 284 903,820	1 352 736,371
<b>Total des charges d'Exploitation</b>		<b>4 558 612,946</b>	<b>4 111 846,327</b>
<b>Résultat de l'exploitation</b>		<b>2 458 473,802</b>	<b>3 081 892,278</b>
Charges financières nettes	4.4	-59 332,880	-65 062,097
Produits de placements	4.5	904 591,284	967 884,636
Autres pertes ordinaires		-14 036,650	-
Autres gains ordinaires		154 607,964	98 525,867
<b>Résultat des activités ordinaires avant impôt</b>		<b>3 444 303,520</b>	<b>4 083 240,684</b>
Impôt sur les bénéfices		-660 532,600	-864 941,400
<b>Résultat des activités ordinaires après impôt</b>		<b>2 783 770,920</b>	<b>3 218 299,284</b>
<b>Résultat net de l'Exercice</b>		<b>2 783 770,920</b>	<b>3 218 299,284</b>
<b>Résultat Net de l'Exercice</b>		<b>2 783 770,920</b>	<b>3 218 299,284</b>
Effets des modifications comptables			
<b>Résultats après modification Comptable</b>		<b>2 783 770,920</b>	<b>3 218 299,284</b>

**Etat de flux de Trésorerie  
(exprimé en dinars)**

Exercice clos le 31 décembre

DESIGNATION	NOTES	Exercice clos le 31 décembre	
		2003	2002
<b>Flux de trésorerie liés à l'exploitation</b>			
<b>Résultat net :</b>		<b>2 783 770,920</b>	<b>3 218 299,284</b>
Ajustements pour :			
* Amortissements et provisions		747 021,542	888 707,968
* Variation des :			
- stocks		23 379,672	6 819,322
- créances		-676 058,625	76 247,843
- autres actifs	<b>5.1</b>	-466,183	2 398 725,145
- fournisseurs et autres dettes	<b>5.2</b>	112 266,353	687 331,767
* Plus ou moins values de cession		-25 500,000	-26 119,813
<b>Flux de trésoreries provenant de (affectés à) l'exploitation</b>		<b>2 964 413,679</b>	<b>7 250 011,516</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'investis.</b>			
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles		-1 813 686,332	-2 465 330,568
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles		25 500,000	26 119,813
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières		-1 498,098	
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières			40 119,205
Décaissements pour des frais préliminaires		-42 124,291	-92 284,225
<b>Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités d'investissement</b>		<b>-1 831 808,721</b>	<b>-2 491 375,775</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de finance.</b>			
Encaissement suite à l'émission d'actions			
Dividendes et autres distribution		-2 340 000,000	-2 080 000,000
Encaissement provenant des emprunts			
Fonds social	<b>5.3</b>	-138 281,788	-52 902,857
<b>Flux de trésorerie provenant des (affectés aus) activités de financement</b>		<b>-2 478 281,788</b>	<b>-2 132 902,857</b>
<b>Incidences des variations des taux de change sur les liquidités et équivalents de liquidités</b>			
<b>Variations de trésorerie</b>		<b>-1 345 676,830</b>	<b>2 625 732,884</b>
Trésoreries au début de l'exercice		15 645 839,545	13 020 106,661
<b>Trésorerie à la clôture de l'exercice</b>		<b>14 300 162,715</b>	<b>15 645 839,545</b>

**NOTES AUX ETATS FINANCIERS**

**1. PRESENTATION DE LA SOCIETE**

La SOTRAPIL, est une société anonyme au capital de 14.300.000 dinars ayant pour principal objet le transport des hydrocarbures par pipeline. La société créée le 26 septembre 1979 a entamé les opérations d'exploitation en Février 1984 et a été classée, par la loi 89-9, parmi les entreprises publiques à partir du mois de février 1989. Le 13 décembre 2000 l'assemblée générale extra ordinaire a décidé l'ouverture du capital de la société au public et son introduction à la Bourse des valeurs mobilières de Tunis.

**2. PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES**

Les états financiers arrêtés au 31 Décembre 2003 sont préparés, conformément aux dispositions de la loi 96-112 du 30 décembre 1996 portant promulgation du nouveau système comptable des entreprises, par application des principes et méthodes comptables tels que définis par le décret n° 96-2459 du 30 décembre 1996 portant promulgation du cadre conceptuel.

Les principes et méthodes comptables les plus significatifs appliqués par la SOTRAPIL pour l'élaboration des états financiers sont les suivants :

**2.1- Immobilisations corporelles**

(i) Les immobilisations acquises au cours de l'exercice sont enregistrées en TTC et sont amorties linéairement aux taux suivants à l'exception du matériel informatique amorti d'une manière dégressive avec un coefficient de 2,5.

Constructions principales et annexes	5%, 10%, 20%
Installations techniques, matériels et outillages industriels	10%
Matériels de transport	20%
Installations générales, agencements et aménagements divers	10%
Equipements de bureaux	10%

SOTRAPIL-(suite)-

(ii) L'inspection interne du pipeline et les grosses réparations qu'elle impose sont et ont toujours été des investissements renouvelables tous les cinq ans. Cette opération est vitale pour le pipeline, elle influe sur les performances et la durée de vie du pipeline. Il est entendu qu'elle procure des avantages futures.

Les dotations sur les acquisitions de l'exercice sont calculées, en respectant la règle du prorata temporis.

## 2.2 Charges à répartir

Les charges à répartir sont résorbées sur 3 ans.

## 2.3 Stocks

### (i) Stocks des autres approvisionnements

Les pièces de rechange et les matières consommables font l'objet d'un inventaire physique à la fin de l'année et sont valorisées au coût moyen pondéré après chaque entrée.

### (ii) Stocks de produits à livrer

Le stock de produits à livrer correspondant aux quantités d'hydrocarbures existantes dans les canalisations banales et les bacs de stockage de contaminants au 31 Décembre 2003 est valorisé au prix de facturation de ces produits par la STIR.

## 2.4 Les placements à court terme

Les placements en bons de trésor, billets de trésorerie sont enregistrés à leur valeur nominale.

Les placements en actions SICAV sont enregistrés à leur valeur liquidative de fin d'exercice. La plus value par rapport aux prix d'acquisition est portée au résultat de gestion conformément aux dispositions fiscales, en vigueur.

## 2.5 Comptabilisation de la TVA sous le régime de l'usine exercée :

La SOTRAPIL, assujettie à la TVA, est placée sous le régime de l'usine exercée. Le transport des hydrocarbures est effectué conformément à la structure des prix des produits pétroliers, en suspension de la TVA qui est due par les distributeurs lors de la mise à la consommation. En amont, étant assujettie, la société comptabilise ses achats de biens et services d'exploitation en hors TVA et ses dépenses d'investissements en TTC .

La société en sa qualité de transporteur de produits pétroliers, placée sous le régime de l'usine exercée, n'a pas pu de ce fait, prétendre au bénéfice des dispositions des articles 11 et 15 du code de la TVA et procède à chaque fin d'exercice à la constitution d'une provision couvrant l'intégralité de son crédit de TVA.

## 2.5 Pertes et profits sur positions de litrage :

Il s'agit des pertes et profits résultant des situations des comptes courants produits arrêtés avec les clients de la SOTRAPIL à chaque fin de période où à chaque changement de la structure des prix.

Les pertes et profits résultant de la nouvelle répartition du gasoil dans le pipeline se compensent et n'ont pas d'effet sur le résultat.

## NOTES SUR LE BILAN

### ACTIF NON COURANT

#### 3.1 Immobilisations corporelles :

Le solde de ce compte se détaille comme suit :

	<b>31/12/2003</b>	<b>31/12/2002</b>
Terrain	534.365,885	444.115,885
Constructions	16.453.815,955	16.394.016,053
Inst. tech. matériels et outillages industriels	757.758,346	680.071,946
Matériels de transport	578.233,164	514.243,898
Equipements de bureaux	541.388,392	630.320,894
Inst. gles, agencements aménagements divers	403.401,801	400.656,619
Emballages récupérables identifiables	2.095,000	2.095,000
Immobilisations en cours (1)	2.652.072,809	786.960,348
<b>Total brut</b>	<b>21.923.131,352</b>	<b>19.852.480,643</b>
Amortissements	-12.917.117,529	-12.490.839,075
<b>Total net</b>	<b>9.006.013,823</b>	<b>7.361.641,568</b>

(1)- Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Projet de transport de kérosène Tunis-Carthage (JET)	2.143.931,740
Réparation ligne	378.349,229
Projet Skhira le Sahel	79.971,952
Travaux de génie civil sur ligne	16.779,500
Construction de 2 abris à Radès et 1 à Bizerte	3.773,000
Aménagement locaux de Radès	3.887,000
Epreuves conduites banales	702,026
Avances acomptes versés sur com. d'immob. corporelles	23.812,581
Autres	865,781
<b>Total</b>	<b>2.652.072,809</b>

SOTRAPIL-(suite)-

**3.2 Immobilisations financières**

Le solde se détaille comme suit :

		<b>31/12/2003</b>	<b>31/12/2002</b>
Titres de participations	(1)	60.050,000	60.050,000
Prêts à plus d'un an SOTRAPIL	(2)	476,198	1.326,600
Prêts à plus d'un an Fonds social	(3)	353.949,926	353.952,576
Dépôts et cautionnements		14.238,492	11.887,342
<b>Total</b>		<b>428.714,616</b>	<b>427.216,518</b>

1. 5 actions SNDP valeurs nominales 10 dinars, décision de la CAREPP du 12 Septembre 1996.

600 actions Société du Développement d'Exploitation de la zone franche de ZARZIS, valeurs nominales 100 Dinars décision de la CAREPP du 12 Février 2000.

2. Ce compte enregistre essentiellement les prêts octroyés au personnel pour l'acquisition de voitures.

3. Ce compte enregistre notamment les prêts octroyés au personnel pour l'acquisition, la construction et l'aménagement de logements

**3.3 Autres actifs non courants**

Ce compte englobe les charges à répartir pour un montant de 58.844,271 dt au 31/12/2003 contre un montant de 117.277,400 dt au 31/12/2002. La résorption de ces charges se fait sur trois ans.

**ACTIFS COURANTS****3.4 Stocks**

Le solde de ce compte se détaille comme suit :

		<b>31/12/2003</b>	<b>31/12/2002</b>
Autres approvisionnements	(1)	107.524,618	110.181,138
Produits à livrer	(2)	101.510,767	122.233,919
<b>Total</b>		<b>209.035,385</b>	<b>232.415,057</b>

1) Les autres approvisionnements correspondent aux stocks de matières consommables et de pièces de rechange et sont valorisées au coût moyen pondéré.

2) Le stock de produits à livrer correspond aux quantités d'hydrocarbures existantes dans les canalisations banales et les bacs de stockage de contaminants au 31 Décembre 2003 et valorisées au prix de facturation de ces produits par la STIR.

**3.5 Clients et comptes rattachés**

Le solde de ce poste se détaille comme suit :

		<b>31/12/2003</b>	<b>31/12/2002</b>
SHELL		178.592,352	151.161,751
TOTAL		147.538,030	144.345,741
EXXONMOBIL		189.700,976	242.102,756
STAROIL		39.440,165	49.959,706
SNDP		184.732,360	93.564,779
Factures à établir	(1)	1.033.302,811	416.113,336
<b>Total brut</b>		<b>1.773.306,694</b>	<b>1.097.248,069</b>
Provisions	(2)	10.273,290	10.273,290
<b>Total net</b>		<b>1.763.033,404</b>	<b>1.086.974,779</b>

1) Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Compte courant produit EXXONMOBIL	314.927,383
Compte courant produit SHELL	174.126,814
Compte courant produit STAROIL	163.134,830
Compte courant produits TOTAL	21.289,303
Compte courant produits SNDP	352.368,135
Nouvelle répartition SHELL	1.174,260
Nouvelle répartition SNDP	6.282,086
<b>Total</b>	<b>1.033.302,811</b>

2) Il s'agit d'une provision pour dépréciation de soldes anciens datant de 1992

SOTRAPIL-(suite)-

**3.6 Autres actifs courants**

Le solde de ce compte se détaille comme suit :

	<b>31/12/2003</b>	<b>31/12/2002</b>
Fournisseurs débiteurs	101.364,959	194.155,600
Personnel – Avances et acomptes	19.403,537	12.784,547
Etats, Impôts et taxes retenues à la source (1)	8.781,464	9.490,671
Etats, taxes sur le chiffre d'affaires (2)	593.282,320	517.710,652
Etat Impôt sur les bénéfices (3)	120.745,786	76.122,105
Autres comptes débiteurs ou créditeurs	300.900,096	726.500,930
Divers produits à recevoir	7.792,644	--
Charges constatées d'avance	54.326,603	29.165,802
Autres	--	--
<b>Total brut</b>	<b>1.206.597,409</b>	<b>1.565.930,307</b>
Provisions (4)	660.471,020	584.899,352
<b>Total net</b>	<b>546.126,389</b>	<b>981.030,955</b>

(1)- Crédit T.F.P AU 31/12/2003.

(2)- Crédit T.V.A au 31/12/2003 provisionné à 100%

(3)- Excédent d'impôt au 31/12/2003.

(4)- Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Provisions pour T.V.A	593.282,320
Provisions sur avance aux fournisseurs	59.741,828
Provisions sur débiteurs divers	7.446,872
<b>Total</b>	<b>660.471,020</b>

**3.7 Placements et autres actifs financiers**

Ce compte se détaille comme suit :

	<b>31/12/2003</b>	<b>31/12/2002</b>
Actions SICAV	30.742,404	--
Intérêts courus sur oblig. Bons, et v. assimilés (1)	492.366,953	166.542,825
Prêts à moins d'un an SOTRAPIL	1.142,856	3.657,460
Prêts à moins d'un an Fonds social	104.675,932	98.533,340
<b>Total</b>	<b>628.928,145</b>	<b>268.733,625</b>

1) Il s'agit des produits des Bons de trésor courus à recevoir en 2003.

**3.8 Liquidité et équivalents de liquidités**

	<b>31/12/2003</b>	<b>31/12/2002</b>
BONS DE TRESOR (1)	14.194.000,000	15.464.611,000
AMEN BANK	21.904,830	22.336,462
BNA Kheireddine Pacha	50.192,654	5.381,490
UIB SAADI	19.900,402	-6.421,830
BANQUE DE TUNISIE	3.720,721	29.084,483
BNA Fonds social	369,953	25.670,026
BANQUE DE L'HABITAT	-4.962,829	15.152,662
B.I.A.T	2.373,738	3.460,730
UBCI El Menzah	7.613,621	-9.522,790
S.T.B	1.074,362	13.653,545
A .T.B	3.186,491	81.721,568
Autres	427,086	427,086
CAISSE	318,249	285,113
COFIB Capital	43,437	--
<b>Total</b>	<b>14.300.162,715</b>	<b>15.645.839,545</b>

1) Le solde de cette rubrique se détaille ainsi :

Placement Bons de trésor (i)	5.604.000,000
Compte à terme (ii)	4.590.000,000
Certificat de dépôt auprès de l'UBCI	3.000.000,000
Billet de trésorerie auprès de COFIB Capital	1.000.000,000
<b>Total</b>	<b>14.194.000,000</b>

Ces placements peuvent être analysés ainsi :

## SOTRAPIL-(suite)-

(i)	Bons de trésor	
	U.B.C.I	690.000,000
	STB	2.143.000,000
	B.N.A	193.000,000
	A.T.B	2.578.000,000
	<b>Total</b>	<b>5.604.000,000</b>
(ii)	Compte à terme	
	B.N.A	1.040.000,000
	AMEN BANK	800.000,000
	B.H	2.000.000,000
	U.I.B	750.000,000
	<b>Total</b>	<b>4.590.000,000</b>

**CAPITAUX PROPRES****3.9 Capital Social**

L'assemblée générale extraordinaire réunie le 27 juin 2003 décide l'augmentation du capital social de 13.000.000 dinars à 14.300.000 dinars, soit 10% par l'incorporation de 1.300.000 dinars à prélever sur les réserves spéciales du compte « Autre capitaux propres » par l'émission de 260.000 actions nouvelles à attribuer gratuitement aux anciens actionnaires et porteurs de droits d'attribution à raison de une (1) action nouvelle pour dix (10) actions anciennes.

**3.10 Réserves**

Le solde de ce compte se détaille ainsi :

	<b>30/12/2003</b>	<b>30/12/2002</b>
Réserves légales	749.910,544	588.995,580
Réserves extraordinaires	410.690,749	410.690,749
Réserves pour fonds social (1)	641.901,397	680.183,185
<b>Total</b>	<b>1.802.502,690</b>	<b>1.679.869,514</b>

(1)- Le solde de ce compte se détaille ainsi :

Solde au 31 décembre 2002	680.183,185
Affectation du résultat 2002	100.000,000
Utilisation au 31 Décembre 2003	-138.281,788
<b>Solde au 31 Décembre 2003</b>	<b>641.901,397</b>

**3.11 Autres capitaux propres :**

Le solde de cette rubrique se détaille ainsi :

Réserves spéciales de réévaluation	395,439
Réserves spéciales de réévaluation devenues disponibles	139.509,582
<b>Total</b>	<b>139.905,021</b>

**3.12 Résultats reportés :**

Conformément à la décision de l'Assemblée Générale Ordinaire du 27 juin 2003 statuant sur les comptes de l'exercice 2002, Le résultat de l'exercice 2002 a été affecté comme suit :

	<b>31/12/2003</b>
Résultat reportés au 31/12/2002	4.921.170,111
Résultat net 2002	3.218.299,284
Réserves légales	-160.914,964
Affectation fonds social	-100.000,000
Dividendes à distribuer	-2.340.000,000
<b>Résultats reportés au 31/12/2003</b>	<b>5.538.554,431</b>

**PASSIFS NON COURANTS****3.13 Provisions pour risques et charges**

Le détail de ce compte s'analyse comme suit :

	<b>31/12/2003</b>
Affaire foncière avec TRIKI Hamed (BEL DIAR)	21.000,000
Affaire hydraulique	22.250,000
Provisions pour risques et charges	100.000,000
<b>Total</b>	<b>143.250,000</b>

SOTRAPIL-(suite)-

**PASSIFS COURANTS****3.14 Fournisseurs et comptes rattachés**

Le détail de ce compte s'analyse comme suit :

	<b>31/12/2003</b>	<b>30/12/2002</b>
Fournisseurs – achats d'immobilisations	72.270,557	348.614,781
Fou.r – achats de biens ou de prest de services	429.421,097	217.440,230
Fournisseurs d'immob – retenues de garanties	110.651,329	91.271,482
Fournisseurs factures non parvenues	33.254,089	5.000,000
<b>Total</b>	<b>645.597,072</b>	<b>662.326,493</b>

**3.15 Autres passifs courants :**

	<b>31/12/2003</b>	<b>31/12/2002</b>
Clients autres avoirs (1)	573.657,316	457.634,902
Personnel – œuvres sociales	143.007,634	125.711,750
Personnel – oppositions, Avances	1.927,814	1.478,451
Personnel – charges à payer	159.102,550	164.760,351
Etats, impôts et taxes retenues à la source	45.268,366	41.787,524
Personnel rémunération due	3.618,216	--
Débiteurs divers et créditeurs divers	11.946,818	10.024,714
Comptes transitoires ou d'attente	25.979,887	25.401,492
Charges à payer	15.500,000	40.000,000
Produits constaté d'avance	37.158,192	35.000,000
Etat Taxes sur le chiffre d'affaire	732,162	--
<b>Total</b>	<b>1.017.898,955</b>	<b>901.799,184</b>

1) Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Compte courant EXXONMOBIL	139.385,352
Compte courant SNDP	375.981,387
Nouvelle répartition TOTAL	5.695,041
Nouvelle répartition STAROIL	411,037
Compte courant produits TOTAL	10.069,238
Compte courant produits SHELL	40.765,013
Nouvelle répartition EXXONMOBIL	1.350,248
<b>Total</b>	<b>573.657,316</b>

**3.16 Concours bancaires et autres Passifs Financier :**

	<b>31/12/2003</b>	<b>31/12/2002</b>
Crédit de trésorerie	440.000,000	--
Intérêts perçus d'avance sur placement	129.379,659	299.519,279
<b>Total</b>	<b>569.379,659</b>	<b>299.519,279</b>

**NOTES SUR L'ETAT DE RESULTAT****4.1 Revenus**

Le solde de ce compte se détaille comme suit :

	<b>31/12/2003</b>	<b>31/12/2002</b>
Transport par pipeline	5.413.237,070	5.728.148,696
Transport par conduites banales	342.284,725	363.321,255
Frais de stockage	91.172,860	97.538,790
<b>Total</b>	<b>5.846.694,655</b>	<b>6.189.008,741</b>

**4.2 Autres produits d'exploitation**

Le solde de cette rubrique s'analyse comme suit :

	<b>31/12/2003</b>	<b>31/12/2002</b>
Profits sur position litrage (1)	1.163.438,502	1.003.221,371
Vente appels d'offres	5.980,000	900,000
Reprise sur provisions	973,591	608,493
<b>Total</b>	<b>1.170.392,093</b>	<b>1.004.729,864</b>



## SOTRAPIL-(suite)-

1) Les profits sur comptes courants pétroliers sont analysés comme suit :

Compte courant SHELL	216.302,599
Compte courant SNDP	389.066,998
Compte courant EXXONMOBIL	314.927,383
Compte courant TOTAL	54.118,616
Compte courant STAROIL	181.566,560
Nouvelle répartition SHELL	1.174,260
Nouvelle répartition TOTAL	6.282,086
<b>Total</b>	<b>1.163.438,502</b>

**4.3 Autres charges d'exploitation**

Le détail de ce compte se détaille comme suit

	<b>31/12/2003</b>	<b>31/12/2002</b>
Redevance pour utilisation d'immob concédées	61.938,283	59.750,000
Location et charges locatives	3.597,020	85.005,616
Entretiens et réparations	32.456,344	40.832,803
Primes d'assurance	86.810,336	95.208,242
Etudes et divers services extérieurs	180.845,870	116.539,019
Autres services extérieurs	3.874,953	--
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	82.152,382	45.144,360
Publicités, publications, relations publiques	182.232,741	161.558,510
Transports et déplacements	34.844,454	61.009,776
Frais de P.T.T	18.280,611	29.602,992
Services bancaires et assimilés	4.020,210	2.725,926
Pertes sur position litrage (1)	574.543,577	536.265,617
Impôts et taxes et versements assimilés	64.196,790	52.932,992
Charges divers ordinaires	15.500,000	30.000,000
Autres charges antérieures	13.448,502	36.160,518
Transfert des charges	-73.838,253	--
<b>Total</b>	<b>1.284.903,820</b>	<b>1.352.736,371</b>

(1) Ces pertes s'analysent ainsi :

Compte courant produit SHELL	40.765,013
Compte courant produit EXXONMOBIL	140.271,613
Compte courant produit SNDP	375.981,387
Compte courant TOTAL	10.069,238
Nouvelle répartition STAROIL	411,037
Nouvelle répartition EXXONMOBIL	1.350,248
Nouvelle répartition TOTAL	5.695,041
<b>Total</b>	<b>574.543,577</b>

**4.4 Charges financières nettes**

	<b>31/12/2003</b>	<b>31/12/2002</b>
Charges nettes sur cession de valeurs mobilières	--	64.140,519
Intérêt sur crédit de Trésorerie	12.369,214	--
Pertes de change	46.380,563	--
Autres	583,103	921,578
<b>Total</b>	<b>59.332,880</b>	<b>65.062,097</b>

**4.5 Produits de placements**

	<b>31/12/2003</b>	<b>31/12/2002</b>
Intérêts perçus sur Bons de trésor et val. assimilées	848.919,431	884.682,154
Intérêts perçus sur prêts SOTRAPIL	1.068,751	2.279,613
Produits net sur cession des valeurs mobilières	335,560	80.151,729
Produits sur marchés	54.233,640	771,140
Dividendes (Action SNDP)	33,902	--
<b>Total</b>	<b>904.591,284</b>	<b>967.884,636</b>

**NOTES SUR ETAT DE FLUX DE TRESORERIE****5.1 Autres actifs**

	<b>31/12/2003</b>	<b>31/12/2002</b>
Variation des autres actifs courants	359.332,898	155.964,345
Variation des autres actifs financiers	-329.452,116	-127.101,239
Acquisition des placements financiers	1.006.060,640	--
Cession des placements financiers	975.713,675	2.369.862,039
<b>Total</b>	<b>-466,183</b>	<b>2.398.725,145</b>

**5.2 Fournisseurs et autres dettes**

	<b>31/12/2003</b>	<b>31/12/2002</b>
Variation des fournisseurs et cpts rattachés	-273.693,798	42.237,071
Variation des autres passifs courants	116.099,771	466.389,365
Variation des autres passifs financiers	269.860,380	178.705,331
<b>Total</b>	<b>112.266,353</b>	<b>687.331,767</b>

**5.3 Fonds social**

Cette rubrique totalise un montant de : 138.281,788 dt au 31/12/2003 contre un montant de 52.902,857 dt au 31/12/2002 et représente la variation du compte réserve pour fonds social.

**Information complémentaire**

La Société est défenderesse dans un procès qui a été intenté à son encontre par l'Immobilière Bouattour. Cette dernière réclame une indemnité en contre partie du droit de servitude qu'elle a consenti à la SOTRAPIL, en Avril 2000, sur le terrain sis à l'Ariana.. Le Tribunal de première instance a prononcé, en date du 18 Avril 2003 un jugement condamnant la SOTRAPIL à payer à la demanderesse une indemnité de 507.100,000 DT.

La SOTRAPIL a interjeté appel estimant que, conformément à la loi 95 -50 du 12 Juin 1995 modifiant et complétant la loi 82-60 du 30 Juin 1982 relative aux travaux d'établissement, à la pose et à l'exploitation des canalisations d'intérêt public, destinées au transport d'hydrocarbures gazeux, liquides ou liquéfiés. Cette indemnité dont le montant n'a pas été prévu par la convention aurait dû être déterminé selon la procédure applicable à l'expropriation et qu'en tout état de cause elle est à déterminer par référence à la vocation initiale du terrain.

Sur cette base, la SOTRAPIL estime que le montant de l'indemnité devrait être fixé par référence aux prix des terrains agricoles. Le droit de servitude sera constaté en actif, dès que sa valeur sera déterminée avec certitude. Cet actif fera l'objet d'amortissement qui commence à courir à partir de la date d'acquisition et s'achèvera à la fin de la servitude.

**RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

Messieurs les Actionnaires de la Société de Transport des Hydrocarbures par Pipelines.

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2003 sur :

- Le contrôle des états financiers de la Société SOTRAPIL , établis en Dinars Tunisiens tels qu'ils sont joints au présent rapport et faisant ressortir des capitaux propres de 24.564. 733 DT y compris le bénéfice de l'exercice s'élevant à 2.783.771 DT,
- Les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les états financiers ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces états.

**I . Opinion sur les Etats Financiers :**

Nous avons effectué notre audit selon les normes de la profession applicables en Tunisie ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significative. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les états financiers, établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie, sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Société à la fin de cet exercice.

**II. Vérifications et Informations Spécifiques :**

Nous avons également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance, avec les états financiers annuels, des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les états financiers annuels.

**Tunis, le 3 juin 2004**  
**Le Commissaire Aux Comptes**  
**Ahmed BELAIFA**

**RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

Messieurs les Actionnaires de la Société de Transport des Hydrocarbures par Pipeline

En application de l'article 200 du code des sociétés commerciales, il nous appartient de vous informer que votre Conseil d'Administration ne nous a pas avisé de l'existence, au titre de l'exercice 2003, de conventions entrant dans le cadre de celles qui sont citées par ledit article.

Par ailleurs, au cours de nos investigations, nous n'avons pas relevé de transactions entrant dans le cadre dudit article.

**Tunis, le 3 juin 2004**

**Le Commissaire Aux Comptes**  
**Ahmed BELAIFA**